

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION TREC

LE 13 DECEMBRE 2010

## Membres présents :

- Daniel Guillot
- Jean-Louis Siat
- Anne Vonthron
- Vincent letzgus
- Muriel Jacquet
- Marc Bornert
- Aurélie Pisché
- Anita Stieber
- Ludovic Stieber
- Gérard Stieber

## CALENDRIER 2011

Tous les clubs ne sont pas encore en mesure de donner les dates de leur concours de TREC. Un calendrier prévisionnel a néanmoins pu être établi, sous réserves :

Date	Lieu	Remarque
16 avril	Wangen	
12 juin	Wangen	
19 juin	Eckwersheim	A confirmer
26 juin	Kogenheim	A confirmer
3 juillet	La Wantzenau	A confirmer
26-28 août	Wintzenheim (Amateur élite)	
10 octobre	Saverne	
A définir	Wintzenheim (club)	

## CHAMPIONNAT

Le dernier TREC de la saison 2011 (qui s'achèvera le 20 juin 2011) servira de support au championnat (les résultats comptent double pour la qualification aux championnats de France). Il est rappelé qu'il faut un minimum de 5 participations à un TREC pour être qualifié.

## NOUVEAUX ORGANISATEURS

Deux nouveaux clubs sont intéressés pour organiser un concours de TREC officiel en 2012:

- **le Ranch du Laubenrain** à Jungholtz (68) qui a déjà organisé 2 TRECS non-officiel et
- **la ferme équestre Lossow** à Aubure (68)

La commission se donne pour mission d'accompagner ces 2 clubs dans leur démarche d'organisation.

## FORMATIONS

### FORMATIONS DES JUGES

Une formation juge de TREC a eu lieu le 5 juin 2010 à Wintzenheim auxquels ont participé 29 personnes (26 Alsaciens et 3 Lorrains). Toutes les personnes ayant participé à ce stage auront la qualité de « juge officiel club ». Pour ce faire le CRE doit transmettre la liste de ces personnes à la FFE.

Il est rappelé que pour devenir « juge national », il faut participer à au moins 1 formation labélisée tous les 2 ans et avoir jugé 4 TREC.

La FFE a mis en place des carnets de juge. La commission va contacter La FFE afin d'obtenir ces carnets et les distribuer aux juges alsaciens, afin de valoriser la qualification des juges.

Une formation de chef de piste PTV et traceur POR a eu lieu le 23 octobre 2010. La liste des participants doit également être envoyée à la FFE pour valider le statut des chefs de piste. Il est décidé que les chefs de piste sont automatiquement « juge club ».

## FORMATIONS DES CAVALIERS

2 formations POR (orientation) seront organisées en mars et en mai 2011 pour les cavaliers de TREC, de 2 niveaux différents (initiation et intermédiaires). Il est important de proposer des formations sur l'orientation, car cette activité n'est pas (ou peu) enseignée par les clubs.

## NOUVEAUTES REGLEMENT 2011

La nomenclature des épreuves a été modifiée : La catégorie « pro » disparaît et est remplacée par la catégorie « amateur élite spéciale ».

La méthodologie de calcul des points des épreuves en équipe a été reformulée : le résultat de l'équipe est la somme des 3 meilleurs résultats individuels des concurrents de l'équipe, divisé par 3 et ajouté au résultat collectif du POR. Le résultat individuel d'un concurrent est la somme des 3 tests individuels (présentation, MA et PTV).

Les critères de notation de l'épreuve de présentation a été modifiée pour l'épreuve club uniquement:

- Poneys / chevaux : Bon état général, propreté, état des pieds & du harnachement .....8 points
- Liste concurrents et poney / cheval ..... 8 points
- Note d'ensemble cavalier & matériel .....4 points
- Maximum des points pouvant être acquis .....20 points

Distance des POR :

Epreuves	Distance du POR
<b>Club</b>	jusqu'à 12 km
<b>Club élite, Amateur</b>	jusqu'à 20 km
<b>Amateur élite</b>	jusqu'à 35 km
<b>Amateur élite Grand Prix</b>	jusqu'à 40 km

Le déroulement des épreuves a été défini: "L'ordre des tests est laissé au choix de l'organisateur. Cet ordre est identique pour les concurrents d'une même épreuve. Pour un même concurrent les tests de la Maîtrise des Allures et du PTV ne doivent pas se dérouler en même temps que le POR".

Suppression des P.O. sur les PTV.

*Pour le Président de la commission TREC :  
Anne Vonthron (responsable communication)*